

CHAQUE ANNÉE, DES MILLIERS DE PETITS PROJETS RÉALISÉS AU CANADA DÉTRUISENT L'HABITAT AQUATIQUE EN PLUS DE TUER DES POISSONS ET D'AUTRES ESPÈCES SAUVAGES

UNE SUPERFICIE TOTALE ÉQUIVALENTE À

**2,000,000 M² OU 1,311*
PATINOIRES DE HOCKEY**

EST ENDOMMAGÉE OU DÉTRUITE CHAQUE ANNÉE!



98%

DES CANADIENS RECONNAISSENT L'IMPORTANCE DE PROTÉGER NOS HABITATS D'EAU DOUCE ET LA BIODIVERSITÉ AQUATIQUE



94%

DES CANADIENS SOUTIENNENT L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA PÊCHE

Malheureusement, ces projets suivent leur cours sans supervision, bien qu'ils soient interdits par la législation en vigueur, ce qui entraîne une perte d'habitat irréversible dans nos rivières, nos lacs et nos ruisseaux.

En fait, aucune accusation n'a été déposée au cours de trois des quatre dernières années.

Les Canadiens se soucient de leur eau douce et veulent que le gouvernement agisse.

Un récent sondage** commandé par la Fédération canadienne de la faune a montré que:



96%

DES CANADIENS INTERROGÉS SOUHAITENT DES SANCTIONS PLUS SÉVÈRES POUR CEUX QUI NE RESPECTENT PAS LES LOIS SUR LA PÊCHE



92%

ONT DÉCLARÉ QU'ILS SOUTIENDRAIENT D'AVANTAGE DE POLITIQUES VISANT À PROTÉGER NOTRE BIODIVERSITÉ AQUATIQUE

AGISSEZ MAINTENANT!

VISITEZ [STOPPERTEHABITATS.ORG](https://stopperlehabitats.org)

POUR DÉCOUVRIR COMMENT VOUS POUVEZ AIDER À SAUVER NOS HABITATS D'EAU DOUCE

POUR EN SAVOIR PLUS: [FEDERATIONCANADIENNEDELAFAUNE.CA](https://federationcanadienne dela faune.ca)



Laura C. Third, L'examen des projets en vertu de la Loi sur les pêches du Canada : Une affaire risquée pour la protection des pêches, Fisheries, février 2021

Ce sondage a été réalisé par Maru Public Opinion au nom de la Fédération canadienne de la faune par les experts en échantillonnage et en collecte de données de Maru/Blue. Ils ont interrogé 1 520 adultes canadiens qui sont membres du panel en ligne de La Voix Maru Canada du 2 au 5 juin 2023. Les résultats de cette étude ont été pondérés en fonction de l'éducation, de l'âge, du sexe, et de la région (et au Québec, de la langue) pour représenter la population, selon les données du recensement. Cette démarche permet de garantir que l'échantillon est représentatif de l'ensemble de la population adulte du Canada. À des fins de comparaison, un échantillon aléatoire de cette taille a une marge d'erreur estimée (qui mesure la variabilité de l'échantillonnage) de plus ou moins 2,5 %, 19 fois sur 20. Lorsqu'ils sont comparés aux tableaux de données, les divergences dans les totaux ou entre les totaux sont dues aux arrondis.